



SANS LOGIS ASBL

DAKLOOS vzw

Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27

OBDACHLOS v.o.g

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

« Je ne suis pas un bon à rien ! »

Lorsque Jean-Marie pousse la porte des Sans Logis, Stacy, notre assistante sociale, est prête à le recevoir. Elle lui prépare un café. Elle se présente. Jean-Marie se détend. L'entretien peut commencer. En racontant son parcours, Jean-Marie revit l'enfer qu'il a vécu : sa maladie et la perte de son emploi, les lettres de candidatures auxquelles plus personne ne se donne la peine de répondre, les factures qui s'amoncellent, son désespoir et les erreurs qui en découlent... Et puis la rue. Ce temps qui se perd dans la répétition des mêmes démarches pour survivre. Manger, dormir, jamais il n'aurait cru que cela puisse demander tant d'énergie !

« Ce que j'ai été amené à faire pour survivre, je n'en suis pas fier. Je préférerais tout oublier et repartir à zéro. »

Stacy sait à quel point revivre ces moments est difficile. Elle écoute Jean-Marie, l'apaise, le rassure. Elle le questionne sur ses envies, ses projets. Cela fait bien longtemps que Jean-Marie ne pense plus à l'avenir sans ressentir une profonde angoisse.



« Mon parcours, je n'aime pas trop en parler. J'ai l'impression d'être jugé ou de devoir rendre des comptes. Avec Stacy, je n'ai pas cette impression. Avec elle, j'ai l'impression que ce que je dis a enfin du sens. »

Après l'entretien d'accueil, Stacy conduit Jean-Marie à sa chambre. Elle l'aide à s'installer. Il va pouvoir poser ses bagages et se reposer. Il se sent soulagé.

Durant tout son séjour, Jean-Marie pourra compter sur Stacy. Elle l'invite à venir la trouver aussi souvent que nécessaire et lui fixe déjà un nouveau rendez-vous pour le lendemain. "Juste pour savoir

comment vous vous sentez et répondre à vos questions”, lui dit Stacy.

Dans les prochaines semaines, Jean-Marie trouvera le soutien indispensable pour recouvrer son autonomie, remettre en ordre sa situation administrative et apurer ses dettes. Mais l'action des Sans Logis ne s'arrête pas là. Chaque jour, il participera aux tâches collectives et aux activités proposées par Stacy et ses collègues pour se sentir utile à nouveau. Retrouver sa place dans un groupe, c'est retrouver confiance dans la société.



Le travail de reconstruction est plus ou moins long en fonction des parcours de nos résidents. La mise en place de tâches et d'activités permet à notre équipe de soutenir et d'apprendre tout en rendant confiance à des personnes qui se définissent trop souvent comme « inutiles » ou « bonnes à rien ».

Dans cet esprit, nous avons mis en place des activités, dont notamment « l'atelier bois » où Sophie, notre éducatrice spécialisée, encadre un groupe de résidents pour la confection de bancs pour le jardin à partir de matériaux de récupération. La précarité ne doit pas être un frein à la conscience écocitoyenne ! Cet atelier rencontre un franc succès auprès de nos résidents, dont Jean-Marie qui, en bon bricoleur, a pu partager et mettre à profits ses compétences en la matière !

A.B.

Le saviez-vous ?

A la maison d'accueil pour Hommes de l'ASBL Sans Logis, nous accueillons également des familles.

En 2023, ce sont 7 familles accompagnées de 16 enfants qui ont bénéficié de nos studios famille pour un total de 3452 nuitées.

« Un studio famille à la maison d'accueil : un chez soi pas comme les autres »

Lila, Elissa, Ilyes et le petit dernier, Noha. Deux filles, deux garçons. Les quatre enfants de Lena et Abdel. Voilà huit mois qu'ils vivent aux Sans Logis. Adeline et Véronique, nos deux travailleuses sociales accueillant les familles, sont radieuses aujourd'hui. Elles partagent la joie de cette famille, dont elles ont partagé le quotidien. Demain, elle s'installe dans un nouvel appartement !

Pourtant, à leur arrivée, le tableau était plus sombre. Lena et Abdel étaient tristes, anxieux. Elissa et Ilyes parlaient peu, cachant leurs frimousses dans les jambes des parents. La mauvaise nouvelle était tombée alors que d'autres enfants se réjouissaient de la fin des classes et des vacances promises. Leur logement était mis en vente et malgré les recherches incessantes : aucune piste pour se reloger. "Il vous faut un garant", "Vos fiches de paie suffiraient pour un couple, mais avec vos quatre enfants, je ne peux pas prendre le risque. Vous comprenez...". Non, ils ne comprenaient pas vraiment et n'imaginaient pas que tout cela puisse se passer si vite ! Un jour, il faut partir. Sans familles proches, ils se sont tournés vers des amis. Mais qui peut héberger plus de quelques jours un couple avec ses quatre enfants ? Et puis, ils n'aiment pas déranger, eux qui se sont toujours débrouillés seuls. Plus les jours passaient, plus les perspectives de trouver un logement semblaient s'éloigner.

C'est un ami qui leur parle des Sans Logis, lors d'un souper. Dès le lendemain, Lena et Abdel contactent la maison d'accueil et un rendez-vous est rapidement planifié. Adeline et Véronique gardent le contact le temps qu'une place se libère. Elles sont présentes à l'emménagement. Elles rassurent les enfants, mais aussi les parents. Très vite, les liens se nouent. Les sourires remplacent les cernes et les parents retrouvent des forces mais également de l'espoir.



« Un toit pour les sans-toit ; nous avons besoin de vous »

Le toit de notre maison de vie communautaire est en piteux état.

Le numéro 135 de la rue Saint Laurent, abrite notre maison de vie communautaire qui peut accueillir jusqu'à 17 résidents. Ce projet a la particularité de permettre à ces personnes de vivre dans une plus grande autonomie tout en gardant le bénéfice d'un accompagnement social. Le bâtiment du 135, érigé en l'an 1896, nécessite régulièrement l'intervention de notre ouvrier technique pour en maintenir l'entretien. Mais le temps passe et d'entretiens en réparations, l'évidence se dessine : les résidents de notre maison de vie communautaire ont grand besoin d'un nouveau toit !

Si nous n'agissons pas vite, l'eau va s'infiltrer et les dégâts s'accroître. Les experts sont formels : les petites interventions ne suffisent plus ! Hélas, aucun financement structurel n'existe pour ce type de dépenses. Seuls vos soutiens nous aideront à maintenir nos conditions d'accueil pour le plus grand confort de nos résidents.

Avec vous, pour que le ciel ne leur tombe pas sur la tête !

A.B.



◆ **Le fisc vous invite à la générosité !** Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile. Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

◆ **Merci de bien vouloir recopier les données préimprimées dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.**

◆ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles,** certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

◆ **De fidèles bienfaiteurs,** soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

◆ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

◆ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB (ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout coeur, MERCI !